

RCS : BAYONNE
Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2023 B 00435
Numéro SIREN : 353 732 571
Nom ou dénomination : "90"

Ce dépôt a été enregistré le 02/01/2024 sous le numéro de dépôt 6

Bilan actif

Actif		Au 31/10/2023			Au 31/10/2022	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL				
		Immobilisations corporelles	Terrains			
			Constructions			
		Inst. techniques, mat. out. industriels				
		Autres immobilisations corporelles				
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL				
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations	23 118		3 662 453	
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières				
		TOTAL	23 118	23 118	3 662 453	
Total de l'actif immobilisé		23 118		23 118	3 662 453	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL				
		Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances ⁽³⁾	Clients et comptes rattachés				
		Autres créances	172 179	172 179	376 591	
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL	172 179	172 179	376 591	
	Divers	Valeurs mobilières de placement	5 132 960	63 571	5 069 388	
		(dont actions propres :)				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	4 054 117		1 000 935	
		TOTAL	9 187 077	63 571	9 123 506	
Charges constatées d'avance						
Total de l'actif circulant		9 359 256	63 571	9 295 685	1 716 153	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		9 382 375	63 571	9 318 803	5 378 607	
Renvois :		(1) Dont droit au bail				
		(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
		(3) Dont créances à plus d'un an (brut)				
Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients			

Bilan passif

Passif		Au 31/10/2023	Au 31/10/2022	
Capitaux propres	Capital (dont versé : 1 524)	1 524	1 524	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport			
	Ecarts de réévaluation			
	Ecarts d'équivalence			
	Réserves			
	Réserve légale	152	152	
	Réserves statutaires			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves	4 351 872	3 934 858	
	Report à nouveau	288 061	288 061	
	Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	4 531 565	1 132 013		
Situation nette avant répartition	9 173 176	5 356 610		
Subvention d'investissement				
Provisions réglementées				
	Total	9 173 176	5 356 610	
Aut. fonds propres	Titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	Total			
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
	Emprunts et dettes financières divers (3)	345	3 354	
		Total	345	3 354
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 100	6 775	
	Dettes fiscales et sociales	136 181	11 866	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
	Total	145 281	18 641	
Produits constatés d'avance				
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	145 627	21 996	
Écarts de conversion passif				
	TOTAL DU PASSIF	9 318 803	5 378 607	
Crédit-bail immobilier				
Crédit-bail mobilier				
Effets portés à l'escompte et non échus				
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an				
à moins d'un an				
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	145 627	21 996		
(3) dont emprunts participatifs				

Compte de résultat

		France	Exportation	Du 01/11/2022 Au 31/10/2023 12 mois	Du 01/11/2021 Au 31/10/2022 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services				
	Chiffre d'affaires net				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					
Autres produits					
	Total				
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				1 029
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			76 669	3 705
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements				
	Charges sociales				
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations	amortissements		
		• sur actif circulant	provisions		
Autres charges	• pour risques et charges				
	Total		1		
	Total		76 670	4 734	
	Résultat d'exploitation	A	-76 670	-4 734	
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée	B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			160 635	1 190 293
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			114 567	
	Reprises sur provisions, transferts de charges			11 373	
	Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total		286 576	1 190 293	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			63 571	11 373
	Intérêts et charges assimilées (5)				5 136
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total		63 571	16 509	
	Résultat financier	D	223 004	1 173 783	
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E	146 334	1 169 048	



Compte de résultat

		Du 01/11/2022 Au 31/10/2023 12 mois	Du 01/11/2021 Au 31/10/2022 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 195 550	
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	8 195 550	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	571	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 639 335	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	3 639 906	
Résultat exceptionnel		F	4 555 644
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	170 413
			37 035
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)			4 531 565
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		1 029
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

TABLE DES MATIÈRES

1	Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1	Évènements principaux	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
1.2.1	Informations relatives aux filiales et participations	3

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Évènements principaux

Cession des parts sociales des filiales SAS TIVILLIER et SAS MARCHAND au cours de l'exercice.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

En application de l'ordonnance 2014-136 parue le 30 janvier 2014 et du décret 2014-136 du 17 février 2014, la société relève au sens comptable du régime des micros-entreprises (car ne dépasse pas 2 des 3 seuils suivants) :

- 350 000 € de total bilan
- 700 000 € de chiffre d'affaires net
- 10 salariés.

Elle se trouve ainsi dispensée de l'établissement de l'annexe.

1.2.1 Informations relatives aux filiales et participations

A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
SCI BIBOUNES	4 573,99	100.00	23 118,64		180 332,92	147 070.06
31/12/2022	174,99	145 200,00	23 118,64		145 127,70	
	Observation :					

Croffe



90

SAS au capital de 1 524,49 €

353 732 571 RCS BAYONNE

Siège social : 115 impasse Etchegaina - 64200 ARCANGUES

Rapport du Commissaire aux Comptes

Présenté à l'Assemblée Générale
du 18 décembre 2023

Exercice clos
le 31 Octobre

2023

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Lebrasseur', is centered on the page.

Sébastien LEBRASSEUR
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
Master 2 Conseil Gestion Patrimoine
DU Expertise Judiciaire
Membre du MEDEF

32 blvd de la Paix
51100 REIMS
Tél +33 3 26 08 32 32
audexco@audexco.com

SAS AU CAPITAL DE 300 000€
SIRET 421 247 727 00058 – NAF 6920Z
Membre de l'Ordre des Experts Comptables
Commissaire aux Comptes inscrit près la Cour
d'Appel de Reims

20 ANS
D'EXPERIENCE
ET DE CONSEIL
PAR SECOURS AUDEXCO

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES | Exercice clos le Sur les Comptes Annuels | 31 Octobre 2023

Aux associés,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 90 relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L.823-12-1 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} novembre 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

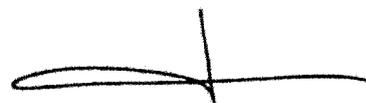
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Reims, le 8 décembre 2023.

Le Commissaire aux comptes
AUDEXCO



Sébastien LEBRASSEUR

Bilan actif

Actif		Au 31/10/2023			Au 31/10/2022	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		TOTAL				
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels				
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes					
	TOTAL					
Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	23 118		23 118		
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	TOTAL	23 118		23 118		
Total de l'actif immobilisé		23 118		23 118	3 662 453	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL				
	Créances	Avances et acomptes versés sur commandes				
		Clients et comptes rattachés				
		Autres créances	172 179		172 179	
		Capital souscrit et appelé, non versé			376 591	
	TOTAL	172 179		172 179		
Divers	Valeurs mobilières de placement	5 132 960	63 571	5 069 388		
	(dont actions propres :)					
	Instrument de trésorerie					
	Disponibilités	4 054 117		4 054 117		
	TOTAL	9 187 077	63 571	9 123 506		
Charges constatées d'avance						
Total de l'actif circulant		9 359 256	63 571	9 295 685	1 716 153	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		9 382 375	63 571	9 318 803	5 378 607	

Renvois : (1) Dont droit au bail
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)

Clause de réserve de propriété

Immobilisations

Stocks

Créances clients



Bilan passif

Passif		Au 31/10/2023	Au 31/10/2022	
Capitaux propres	Capital (dont versé : 1 524)	1 524	1 524	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport			
	Ecarts de réévaluation			
	Ecarts d'équivalence			
	Réserves			
	Réserve légale	152	152	
	Réserves statutaires			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves	4 351 872	3 934 858	
	Report à nouveau	288 061	288 061	
	Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	4 531 565	1 132 013		
Situation nette avant répartition	9 173 176	5 356 610		
Subvention d'investissement				
Provisions réglementées				
Total		9 173 176	5 356 610	
Aut. fonds propres	Titres participatifs			
	Avances conditionnées			
Total				
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
	Emprunts et dettes financières divers (3)	345	3 354	
	Total		345	3 354
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 100	6 775	
	Dettes fiscales et sociales	136 181	11 866	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Total		145 281	18 641	
Produits constatés d'avance				
Total des dettes et des produits constatés d'avance		145 627	21 996	
Écarts de conversion passif				
TOTAL DU PASSIF		9 318 803	5 378 607	
Crédit-bail immobilier				
Crédit-bail mobilier				
Effets portés à l'escompte et non échus				
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1),	à plus d'un an à moins d'un an	145 627	21 996	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				
(3) dont emprunts participatifs				

Compte de résultat

	France	Exportation	Du 01/11/2022 Au 31/10/2023 12 mois	Du 01/11/2021 Au 31/10/2022 12 mois	
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens - Services				
	Chiffre d'affaires net				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
	Autres produits				
			Total		
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats Variation de stocks			1 029	
	Autres achats et charges externes (3)		76 669	3 705	
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements				
	Charges sociales				
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations • sur actif circulant • pour risques et charges	amortissements provisions		
	Autres charges			1	
			Total	76 670	4 734
			Résultat d'exploitation	A	-76 670
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)		160 635	1 190 293	
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)		114 567		
	Reprises sur provisions, transferts de charges		11 373		
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		Total	286 576	1 190 293	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		63 571	11 373	
	Intérêts et charges assimilées (5)			5 136	
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		Total	63 571	16 509	
		Résultat financier	D	223 004	1 173 783
		RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E	146 334	1 169 048



Compte de résultat

	Du 01/11/2022 Au 31/10/2023 12 mois	Du 01/11/2021 Au 31/10/2022 12 mois
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 195 550	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total	8 195 550	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	571	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 639 335	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total	3 639 906	
F	4 555 644	
G		
H	170 413	37 035
Participation des salariés aux résultats		
Impôt sur les bénéfices		
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		
	4 531 565	1 132 013

- (1) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs
incidence après impôt des corrections d'erreurs
- (2) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs
incidence après impôt des corrections d'erreurs
- redevances de crédit-bail mobilier
- redevances de crédit-bail immobilier
- (3) Y compris
- (4) Dont produits concernant les entités liées
- (5) Dont intérêts concernant les entités liées

1 029



1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Évènements principaux

Cession des parts sociales des filiales SAS TIVILLIER et SAS MARCHAND au cours de l'exercice.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

En application de l'ordonnance 2014-136 parue le 30 janvier 2014 et du décret 2014-136 du 17 février 2014, la société relève au sens comptable du régime des micros-entreprises (car ne dépasse pas 2 des 3 seuils suivants) :

- 350 000 € de total bilan
- 700 000 € de chiffre d'affaires net
- 10 salariés.

Elle se trouve ainsi dispensée de l'établissement de l'annexe.



1.2.1 Informations relatives aux filiales et participations

A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
SCI BIBOUNES 31/12/2022	4 573,99	100,00	23 118,64		180 332,92	147 070,06
	174,99	145 200,00	23 118,64		145 127,70	
Observation :						

Société par actions simplifiée
 au capital de 1.524,49 €uro
 Siège social : 115 impasse Etchegaina
 ARCANGUES (64200)
 353 732 571 RCS BAYONNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 DECEMBRE 2023

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2023

DEUXIÈME RESOLUTION - AFFECTATION DE RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1.132.013,87 Euro de la manière suivante :

Origine :

- Résultat de l'exercice : bénéfice de 4.531.565,76 €

Affectation :

- Dividendes : 482.142,00 €

- Autres réserves : 4.049.423,76 €

TOTAUX : 4.531.565,76 € 4.531.565,76 €

Le dividende de 482,14 € par action sera mis en paiement, ce jour, par inscription aux comptes courants des associés.

Rappel des dividendes distribués

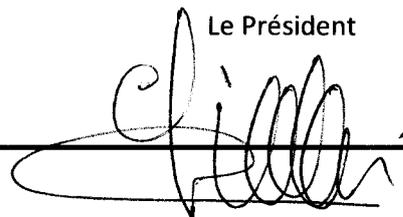
L'assemblée générale prend acte du montant des dividendes distribués, au titre des trois précédents exercices, étant souligné qu'il a été procédé à une distribution de réserves, ponctuelle, en décembre 2019, de 400.000 €.

Exercice	Dividendes
31/10/2022	715.000 €
31/10/2021	400.000 €
31/10/2020	400.000 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président



90

Société par actions simplifiée
au capital de 1.524,49 €uro

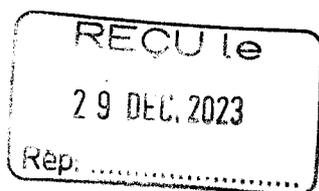
Siège social :

115 impasse Etchegaina

ARCANGUES (64200)

353 732 571 RCS BAYONNE

Monsieur le Greffier du Tribunal de
commerce
Service R.C.S.
Avenue Marie-Anne de Neubourg
Villa Circe
BP 18180
64181 BAYONNE CEDEX



Le 18 décembre 2023

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joints, aux fins de dépôt au Greffe, les documents suivants en double exemplaire, savoir :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31 octobre 2023 ;
- le rapport du commissaire aux comptes ;
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution votée.

Vous trouverez ci-joint un chèque de 45,02 euro correspondant au montant des frais.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

La Présidence